Nations Unies E/cn.5/2017/NGO/10



## Conseil économique et social

Distr. générale 1<sup>er</sup> décembre 2016 Français Original : anglais

## Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1<sup>er</sup>-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

> Déclaration présentée par la Fédération internationale du vieillissement, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

<sup>\*</sup> La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





## Déclaration

La Fédération internationale du vieillissement (FIV) est un réseau mondial d'organisations et de particuliers qui cherchent à améliorer la qualité de la vie des personnes âgées en préconisant un changement d'orientation. Ses plateformes de connaissances permettent d'échanger des informations et de créer des partenariats novateurs sur les questions liées au vieillissement. La FIV reconnaît la valeur de cette possibilité d'aborder le programme « Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous » de la Commission.

Malgré l'augmentation constante de la population mondiale, à ce jour, les statistiques indiquent régulièrement que la population est vieillissante à l'échelle planétaire. D'ici à 2050, le nombre de personnes de 60 ans et plus excédera celui des jeunes de 15 ans et moins. Cela signifie que si nous ne nous concentrons pas sur la garantie des droits fondamentaux et de la sécurité financière pour tous, indépendamment de l'âge, les jeunes et les enfants d'aujourd'hui seront confrontés aux mêmes difficultés et inégalités que celles qui menacent leurs aînés, mais dans des proportions exponentiellement plus graves, notamment la pauvreté.

Le problème de la pauvreté est omniprésent dans le monde entier et touche des personnes de tous les âges, indépendamment de leur race, origine ethnique, religion, niveau d'éducation, statut au sein de la communauté, nationalité ou de leur pays de résidence. Une demande urgente et toujours plus pressante de stratégies permettant d'éliminer définitivement la pauvreté à l'échelle mondiale se fait sentir.

Toutefois, des stratégies globales considérant la pauvreté comme une situation générale produiront certes des effets, mais ne parviendront pas à obtenir des résultats à long terme en vue d'un développement durable. En effet, en fonction des différents facteurs énoncés précédemment, la pauvreté se traduit de façon différente à cause des relations d'intersectionnalité entre divers types d'oppression comme la discrimination fondée sur l'âge, le racisme, le sexisme, l'homophobie et l'ethnocentrisme. Par exemple :

- Dans les pays de l'OCDE, les femmes âgées sont 33 % plus sujettes à la pauvreté que les hommes du même âge.
- Les pathologies cognitives et les affections physiques courantes chez les personnes âgées sont nettement plus fréquentes chez les populations vivant dans des camps de réfugiés ou les demandeurs d'asile puisque les soins médicaux et le soutien psychologique qui leur sont prodigués sont limités, l'approvisionnement est réduit à sa plus simple expression, la malnutrition est omniprésente et les abris fournis sont souvent mal adaptés.
- Les personnes âgées de la communauté LGBT courent un plus grand risque de maladies physiques et mentales que les personnes hétérosexuelles ou n'étant pas transgenre, car il est moins probable qu'elles aient accès à des services médicaux, à des programmes d'alimentation et à d'autres types de prestations sociales non orientés vers la communauté LGBT. En effet, elles risquent de ne pas demander à bénéficier de ces services par peur de faire l'objet de discriminations graves ou de harcèlement sexuel.

En conséquence, pour créer des stratégies efficaces et durables d'élimination de la pauvreté, il est impératif de faire face aux diverses formes d'oppression sousjacentes et à leurs relations d'intersectionnalité, comme celles qui ont été

2/3

mentionnées plus haut. Outre la remise en cause du discours dominant qui perpétue les inégalités sociales comme la pauvreté, cela permettra de créer des stratégies tenant compte des lois, politiques, pratiques et attitudes responsables de la marginalisation et de la discrimination à l'encontre de certains groupes et y apportant des réponses concrètes.

16-19384